

20 mai 2015 -17:02

Appartient à Conseil des ministres du 21 mai 2015

Objectifs communs dans le cadre des contrats d'administration 2016-2018

Sur proposition du ministre de la Fonction publique Steven Vandeput, le Conseil des ministres a pris connaissance de la proposition du Collège des présidents de services publics fédéraux concernant les objectifs communs, dans le cadre des contrats d'administration 2016-2018.

Conformément à l'accord de gouvernement et à la décision du Conseil des ministres, le Collège des présidents a formulé une proposition d'objectifs communs ainsi qu'une série d'indicateurs limités, dans le cadre des contrats d'administration des services publics fédéraux 2016-2018.

Ces objectifs stratégiques et opérationnels communs ont été pensés dans une optique de responsabilisation du management public et de gestion du service public fédéral. Ces initiatives, visant une administration moderne et efficace, ont pour but final d'améliorer la satisfaction des citoyens et des entreprises en contact avec celle-ci.

Le Conseil des ministres a par ailleurs chargé les membres compétents du Gouvernement de présenter au Conseil des ministres, dans les plus brefs délais, une proposition relative à la création d'un audit interne commun.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>